ouvrir à la colonisation les parties incultes du domaine public, on aura fait une dépense qui est non-seulement justifiable mais qui s'impose impérativement, et on récoltera la récompense sous forme d'augmentation des revenus publics.

L'administration des Terres de la Couronne, département qui a été si habilement dirigé durant les cinq dernières années par l'honorable Premier Ministre actuel et qui comprend tout le vaste domaine public de cette Province, ses bois, ses mines et ses pêcheries, nous fournit un exemple frappant à l'appui de cette assertion. Pour ne remonter qu'à dix ans seulement, le Trésorier d'alors, l'Honorable J. G. Robertson, dans son discours sur le Budget en mai 1886, émettait l'opinion que les Terres de la Couronne rapporteraient à la Province la somme de $700,000 durant l'exercice 1886-87. Les recettes furent effectivement de $692,000 et les dépenses du département furent de $154,000. Pendant l'année fiscale qui vient de se terminer, les dépenses ont été de $185,000 et les recettes se sont élevées à $1,045,000, de sorte que si les dépenses ont augmenté de vingt pour cent depuis 1886, l'augmentation du revenu a été de près de cinquante pour cent, et nous n'avons aucune raison de penser qu'il ne continuera pas à augmenter dans la même proportion.

Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire que pendant l'année fiscale qui vient de se terminer, notre revenu ordinaire a dépassé les dépenses ordinaires de $286,688.

Examinons d'abord les comptes pour l'année qui vient de s'écouler. L'état des recettes et des dépenses pour cet exercice est devant vous sous le titre de Comptes Publics. Les livres sont clos et balancés ; nous pouvons maintenant voir jusqu'à quel point les prévisions au sujet des recettes étaient justes et comment on a tenu les promesses faites au sujet des dépenses.

Voyons d'abord pour les recettes. Dans son discours sur le budget prononcé le 21 décembre 1894, l'honorable M. Taillon évaluait les recettes nettes à $4,255,499.42 ; nous voyons que les recettes ont été effectivement de $4,331,196.17, soit un excédant sur les prévisions de $75,696.75. Il est juste de dire, Monsieur l'Orateur, que l'on comprend dans ces recettes un montant de $59,518.40, qui a été reçu et dépensé par les shérifs et les percepteurs du revenu provincial ; mais d'un autre côté ce montant apparaît aussi dans l'état des dépenses, quoique, d'après la coutume il ne fut pas compris dans les prévisions budgétaires. Si ce montant est retranché des recettes—comme on prétendra peut-être qu'il devrait l'être—il n'en reste pas moins un excédant de recettes de $16,178.35 sur le montant des recettes prévues.